

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine

AVIS N° 2008 – 26

Date : 05/12/08	Objet : Examen de 4 projets de Réserves Naturelles Régionales (Domaine de Pont-à-Mousson, Tourbière de la Horn, Ancienne carrière de Kreutzbeck et Velving-Teterchen-Ottonville)	Vote : Favorable à l'unanimité
------------------------	---	---------------------------------------

Présentation

Le CSRPN s'était réuni une première fois le 08 avril 2008 pour étudier les dossiers de classement en Réserve Naturelle Régionale de 4 sites (3 anciennes Réserves Naturelles Volontaires et 1 nouvelle) :

- **Domaine de PONT-A-MOUSSON** : situé sur la commune de Pont-à-Mousson.
- **Tourbière de la HORN** : situé sur la commune de Bitche.
- **Ancienne carrière de KREUTZECK** : situé sur la commune de Spicheren.
- **Velving – Téterchen - Ottonville** : situé sur ces trois communes respectives

Après avoir examiné une première fois les dossiers de chacune des propositions de classement en Réserve Naturelle Régionale, considérant que les informations présentées étaient très hétérogènes et n'étaient pas suffisantes pour évaluer le niveau d'intérêt scientifique des 4 sites, les membres du CSRPN ont créé un groupe de travail qui a élaboré une grille d'évaluation de l'intérêt des sites.

Chaque site a ensuite fait l'objet d'une analyse grâce à cette grille.

Avis du CSRPN (Avis N° 2008-26) :

Après avoir examiné les demandes de création de ces 4 réserves et les avoir analysés avec la grille d'évaluation nouvellement validée, les avis sont les suivants :

- **Velving-Teterchen-Ottonville**

Il obtient une note de 37 ou 38 en fonction du poids donné aux différents critères. Il est donc « recevable ». Il convient cependant d'affiner les études.

- **Domaine de Pont-à-Mousson**

Il obtient une note de 31 ou 32 en fonction du poids donné aux différents critères. Ce site est « non recommandé » comme RNR compte tenu de son intérêt scientifique assez faible. Il invite cependant le Conseil Régional à tenir compte du contexte local très favorable.

- **Spicheren**

Il obtient une note de 26 ou 27 en fonction du poids donné aux différents critères. Il est donc « non recommandé ».
Néanmoins, ce site a un intérêt local certain. Il conviendrait de le proposer pour la création d'un ENS par le Conseil Général.

- **La Horn**

Il obtient une note de 23. Il est donc « non recommandé ».

Son intérêt secondaire pousse le CSRPN à proposer un APB plutôt qu'une RNR sur ce site.

Le président du CSRPN :
M. Serge MULLER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Muller', written in a cursive style.